

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
COMPTE ADMINISTRATIF 2019
BUDGET ANNEXE CENTRE D'AFFAIRES PIERRE CARMEN
 (En application de l'article 107 de la loi NOTRe du 07 août 2015)

FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2019 s'élève à **118 017,60**, ce qui représente **91,86 %** des crédits votés au BP. Les recettes s'élèvent quant à elles à **115 258,28 €** soit un niveau d'exécution de **89,71%**.

La section de fonctionnement se solde donc par un **déficit de 2 759,32 €**. Avec le résultat antérieur reporté de + 20 865,46 €, **le résultat cumulé de l'exercice 2019 s'élève à +18 106,14 €**.

DEPENSES		2019	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
011	Charges à caractère général	40 251,38 €	33 495,49 €
012	Charges de personnel	4 000,00 €	3 892,50 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	3 600,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	75 835,77 €	75 835,77 €
66	Charges financières	4 793,84 €	4 793,84 €
Total DEPENSES		128 480,99 €	118 017,60 €
Niveau de réalisation			91,86 %

RECETTES		2019	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
002	Excédent antérieur reporté	20 865,46 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	41 615,53 €	41 615,53 €
70	Produits des services	19 000,00 €	23 408,91 €
75	Autres produits de gestion courante	47 000,00 €	50 233,84 €
Total RECETTES		128 480,99 €	115 258,28 €
Niveau de réalisation			89,71 %
Résultat sur l'exercice (déficit)			- 2 759,32 €
Résultat antérieur reporté (excédent)			+ 20 865,46 €
Résultat cumulé (excédent)			+ 18 106,14 €

INVESTISSEMENT

Le total des dépenses d'investissement s'élève à 82 281,97 €, et les recettes à 76 585,77 €, soit respectivement 46,87 % et 43,62 % des crédits votés au BP.

Ainsi, la section d'investissement se clôture avec un déficit de 5 696,20 €. Avec le résultat antérieur reporté de +99 733,12 €, le résultat cumulé de l'exercice 2019 s'élève à +94 036,92 €.

DEPENSES		2019	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
020	Dépenses imprévues d'investissement	5 000,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	41 615,53 €	41 615,53 €
16	Remboursement d'emprunts	22 666,00 €	22 666,00 €
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	3 000,00 €	334,58 €
23	Immobilisations en cours	102 287,36 €	17 665,86 €
Total DEPENSES		175 568,89 €	82 281,97 €
<i>Niveau de réalisation</i>			46,87 %

RECETTES		2019	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	99 733,12 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	75 835,77 €	75 835,77 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	750,00 €
Total RECETTES		175 568,89 €	76 585,77 €
<i>Niveau de réalisation</i>			43,62 %
<i>Résultat sur l'exercice (déficit)</i>			- 5 696,20 €
<i>Résultat antérieur reporté (excédent)</i>			+ 99 733,12 €
<i>Résultat cumulé (excédent)</i>			+ 94 036,92 €
Résultat final des 2 sections de l'exercice (déficit)			- 8 455,52 €
Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)			+ 112 143,06 €

COMMENTAIRES SUR LE C.A. 2019

La section de fonctionnement du budget annexe du Centre d'Affaires Pierre Carmien 2019 se clôture par un déficit de 2 759,32 €, auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 20 865,46 €, ce qui porte l'excédent cumulé de fonctionnement de l'année à 18 106,14 €.

La section d'investissement se clôture quant à elle avec un solde négatif de 5 696,20 €.

Avec l'excédent reporté 2018 de 99 733,12 €, le résultat cumulé d'investissement s'élève à 94 036,92 €.

Pour la neuvième année consécutive ce budget annexe ne nécessite pas de subvention d'équilibre du budget principal, ceci grâce à un bon taux d'occupation.

Globalement le budget du CAPC se solde par un **résultat cumulé excédentaire des deux sections confondues de 112 143,06 €** auquel s'ajoute une **provision pour risque locatif de 48 786,38 €** (dont 44 508,53 € réalisés sur 2015, 14 682,21 € sur 2016, 6 013,99 € sur 2017 et 16 418,35 € repris sur 2018).

Envoyé en préfecture le 14/04/2020

Reçu en préfecture le 14/04/2020

Affiché le



ID : 070-247000722-20200220-013_2020NOTECA-DE

APPROBATION DU CA ET DU COMPTE DE GESTION 2019

Il est proposé d'approuver le compte administratif du budget annexe Centre d'Affaires Pierre Carmien celui-ci étant conforme au compte de gestion du percepteur.

<u>DEPENSES</u> :	Section de fonctionnement :	118 017,60 €
	Section d'investissement :	82 281,97 €
<u>RECETTES</u> :	Section de fonctionnement :	115 258,28 €
	Section d'investissement :	76 585,77 €

REPRISE DE RESULTAT

Envoyé en préfecture le 14/04/2020

Reçu en préfecture le 14/04/2020

Affiché le

ID : 070-247000722-20200220-013_2020NOTECA-DE



L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du Compte administratif. Ces résultats sont justifiés par :

- les états des restes à réaliser au 31 décembre,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Il est donc proposé au conseil communautaire d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	+ 20 865,46 €	- 2 759,32 €	18 106,14 €
Investissement	+ 99 733,12 €	- 5 696,20 €	94 036,92 €

Pour l'affectation des résultats il convient d'intégrer les restes à réaliser de l'exercice en dépenses pour 3 921,10 €, soit un besoin de financement de 3 921,10 €.

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET CAPC		
Résultat de fonctionnement à affecter en 2020 (Excédent)		18 106,14 €
Solde d'Investissement (Excédent)		94 036,92 €
Solde des restes à réaliser d'investissement (Recettes – dépenses)		3 921,10€
Excédent de financement en investissement (Excédent d'investissement – Restes à réaliser)		90 115,82 €
AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits		
1	Affectation au R/1068	0,00 €
2.	Report en fonctionnement au R/002	18 106,14 €
3.	Report en investissement au R/001	94 036,92 €